Institut Économique de Montréal

Kyoto : des questions sans réponse

Michel Kelly-Gagnon, *Financial Post*, page FP-23, 23 novembre 2005

Lettre ouverte à l'Honorable Stéphane Dion, Ministre de l'Environnement du Canada

Monsieur le Ministre,

L'année dernière, presque jour pour jour, je vous ai écrit et vous ai posé quelques questions fondamentales concernant l'application du Protocole de Kyoto au Canada. Je n'ai à ce jour reçu aucune réponse de votre part. Maintenant que le traité est en vigueur, je considère que les contribuables sont en droit de connaître les réponses à ces questions, d'autant plus que vous présiderez bientôt, à Montréal, la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques.

Bien que je ne sois pas un spécialiste de ce dossier particulièrement complexe, je ne peux manquer de constater un certain manque de cohérence dans la stratégie du Canada sur les changements climatiques. C'est pourquoi, je me permets de réitérer et de vous poser à nouveau quelques questions sur le sujet, dans l'espoir que vous prendrez le temps d'y répondre. Évidemment, si vous n'y parvenez pas de manière satisfaisante, non plus que les centaines d'analystes, d'économistes et de scientifiques d'Environnement Canada, je considère qu'il vaudrait mieux poursuivre l'étude de la question, pour adéquatement satisfaire le besoin de connaissance des Canadiens, plutôt que de procéder à la mise en œuvre des directives du Protocole de Kyoto.

1. Comment se fait-il que le Gouvernement du Canada continue d'afficher la courbe de croissance en « bâton de hockey » sur son site Web, quand les scientifiques s'accordent pour dire qu'il s'agit d'une représentation erronées des changements climatiques? Le gouvernement fédéral persiste même à en faire des affiches, qu'il distribue dans toutes les écoles du pays. La courbe de croissance en « bâton de hockey » constituait le pilier scientifique du Protocole de Kyoto. Mais ce pilier est tombé et les promoteurs du protocole refusent maintenant d'y recourir. Le Gouvernement du Canada ne devrait-il pas leur emboîter le pas?

2. Le 15 février 2005, devant les députés de la Chambre des Communes, vous avez déclaré que le Canada allait réduire de plusieurs mégatonnes ses émissions de CO^2 et qu'il fera des mégatonnes d'argent ce faisant. Vous avez également fait des déclarations comparables en d'autres occasions. Croyez-vous vraiment que la réduction des rejets de CO^2 produira une croissance économique et les avantages qui s'y rattachent? Comment se fait-il alors que les rapports du gouvernement fédéral et

d’autres organismes nous annoncent que sa mise en œuvre coûtera, en réalité, des milliards de dollars? D’autre part, puisque la réduction des émissions est une solution payante, comment se fait-il que les entreprises ne prennent pas elles-mêmes ces sages mesures qui augmenteront leur profit?

3. Des études confirment que le Protocole de Kyoto, en dépit de ses coûts énormes de mise en oeuvre, aura un effet minime sur les émissions totales de gaz à effet de serre, au cours des prochaines décennies et qu’il n’influera aucunement sur l’évolution des changements climatiques de la planète. On nous annonce même que le Protocole de Kyoto est la première d’une longue série d’interventions nécessaires pour simplement « contrôler » le réchauffement de la planète. Le 4 avril 2005, à l’occasion de la conférence de l’Institut de l’énergie et de l’environnement de la Francophonie, à Montréal, vous avez vous-mêmes déclaré que le Protocole de Kyoto est un premier pas dans la bonne direction et que des efforts plus énergiques s’imposeront dans les prochaines décennies. Combien d’autres protocoles avez-vous l’intention de signer? Les prochains protocoles coûteront-ils de plus en plus cher, à mesure que nous épuiserons les stratégies les moins coûteuses? Sachant que le Canada et les autres signataires ne parviendront pas à réduire sensiblement les rejets de CO^2, quel intérêt avons-nous de viser sans cesse un objectif irréalisable?

4. Qu’importe le pays, l’augmentation des émissions est directement reliée à l’augmentation démographique. Or, les cibles énoncées dans le Protocole de Kyoto sont des chiffres absolus, qui ne tiennent pas compte de ce facteur déterminant. Le Canada devra réduire encore plus le volume de ses rejets par habitant, étant donné qu’il sera l’objet d’une croissance démographique attribuable à l’immigration. Par opposition, certains pays d’Europe qui connaissent un déclin démographique pourront augmenter leurs émissions *per capita*. Je comprends mal les raisons qui ont convaincu le Canada d’endosser une formule aussi boiteuse. Quand le gouvernement fédéral a annoncé récemment son intention d’ouvrir plus grandes les portes de l’immigration, avez-vous mesuré les effets de l’augmentation démographique sur les émissions, ainsi que les dépenses supplémentaires conséquentes pour atteindre l’objectif établi dans le Protocole de Kyoto? Les Canadiens veulent certainement connaître aussi les études sur la question.

Quoique très intéressé par le sujet, je ne suis qu’un simple citoyen et je ne saisis pas très bien tous les éléments de la stratégie du Canada sur les changements climatiques. Les réponses attendues aux questions qui précèdent m’aideront, ainsi que de nombreux Canadiens, à bien comprendre la tâche énorme qui nous attend pour contribuer à la lutte contre le réchauffement de la planète.

Veuillez agréer, monsieur le Ministre, l’expression de ma considération distinguée.

Michel Kelly-Gagnon
Président, Institut économique de Montréal